



Documents de travail sur les votations du 13 février 2022

Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias

État de situation initial

Les médias constituent le « quatrième pouvoir » de l'État avec leur mission de contrôle de la politique. Mais ces dernières années, de nombreuses entreprises de médias ont perdu une grande partie de leurs recettes publicitaires et de leurs recettes publiques, ce qui entraîne un recul de la diversité médiatique.

Révision de la loi

Avec cette révision de la loi, le Conseil fédéral et le Parlement souhaitent développer l'aide directe et indirecte à la presse. Ainsi, les quotidiens et les hebdomadaires seront désormais soutenus à hauteur de 50 millions au lieu de 30 millions actuellement. En outre, les médias en ligne, les agences de presse et la formation dans le secteur des médias seront aussi soutenus financièrement. Ainsi, le secteur des médias sera également soutenu dans sa transformation numérique.

Avec cette révision, l'aide annuelle aux médias devrait augmenter à CHF 120 millions sur une période limitée à sept ans.

Le Conseil national (115:75) et le Conseil des Etats (28:10) ont approuvé la loi le 18 juin 2021.

Référendum

Le 6 octobre dernier, le référendum contre cette révision de la loi a été déposé avec plus de 110'000 signatures valables.

Le référendum est soutenu par des parlementaires du PLR, de l'UDC, du Centre et de l'UDF. En outre, des entreprises médiatiques s'engagent avec des journaux et des médias en ligne gratuits qui ne reçoivent aucune aide financière.

Le comité référendaire critique le fait que, avec l'extension du soutien aux médias, les entreprises médiatiques deviendraient dépendantes de l'État, que l'État contrôlerait ainsi les médias et que ceux-ci deviendraient ainsi des « médias d'État ».

Arguments

Pour La liberté d'opinion	Contre Non aux médias contrôlés
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la diversité des médias Avec la baisse des recettes publicitaires et du nombre des abonnements, la diversité des médias est menacée. Les subventions sont donc nécessaires.• Promotion de la transformation numérique Il est justifié que les médias en ligne soient soutenus tout autant que les médias traditionnels. La transformation numérique du secteur des médias sera ainsi encouragée.• Protection d'une branche garante des principes démocratiques Un journalisme de qualité est nécessaire à la vie d'une démocratie forte.• Préservation des médias indépendants Les subventions permettent aux entreprises médiatiques de ne pas dépendre d'investisseurs aux motivations politiques, mais de rester indépendantes.	<ul style="list-style-type: none">• De l'argent des contribuables pour de riches éditeurs Les grands et riches groupes médiatiques profiteraient particulièrement des subventions. C'est inutile et renforce le monopole des grands groupes de médias.• Des médias d'État Avec des subventions supplémentaires, les médias deviennent dépendants de l'État, ce qui les entrave dans leur mission de libre formation de l'opinion. Cela met en danger les fondements de notre démocratie.• Une injustice vis-à-vis des médias gratuits et en ligne Les médias gratuits et en ligne ne recevraient aucune aide et subiraient ainsi une injustice concurrentielle.• Une loi non-conforme à la Constitution La Constitution fédérale n'autorise que le soutien à la radio et à la télévision. Un soutien aux médias imprimés n'est pas permis.